
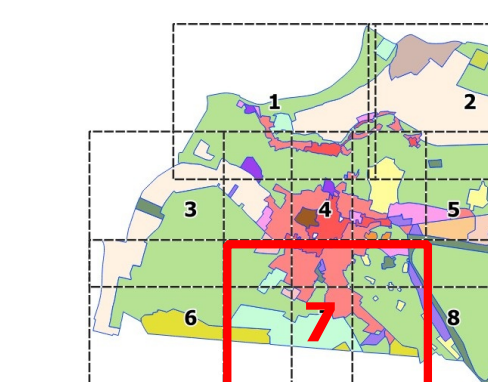


**REVISION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME (PLU)**
Dossier d'approbation

Règlement graphique
1/2 500^{ème}

Prescrite	Arrêtée	Présentation au CM
14 octobre 2014	13 octobre 2021	29 novembre 2022

Planche n° 7



Zonage du PLU

- Prescriptions :**
- Bâtiment remarquable - L 151-19 du CU
 - Mur à protéger - L 151-19 du CU
 - ← Axe de vue à préserver
 - Construction, mur ou périmètre à protéger - L 151-19 du CU
 - Espace boisé classé à conserver - L 113-1 du CU
 - Espace boisé classé à créer - L 113-1 du CU
 - Espace boisé protégé - L 151-23 du CU
 - Chemin et sentier - L 151-38 du CU
 - Emplacement réservé - L 151-41 du CU
 - Secteur concerné par une OAP sectorielle - L 151-6 du CU
 - Zone humide effective (Zones humides potentielles non représentées) - Syndicat SAGE SISN - L 151-23 du CU
 - Périmètre de constructibilité limitée

Tableau des emplacements réservés

Numéro	Description	Surface en m²
1	Chemin gâlon et villo - jonction chemin de Juf et terrain Gibet	9922
2	Ecran végétal le long de la RD 909	24790
3	Mur ou clôture d'un écran végétal le long du parc du Chauffour et du chemin du Chauffour	188
4	Création d'un passage piéton et d'un passage pour vélos sur la rue de la Mare et sur la rue de la Mare	733
5	Contribution à la jonction entre les allées et le bois des Bouilloux	5191
6	Protection du paysage boisé en entrée de Gouvieux	9473
7	Extension de la place de jeux et stationnement	2330
8	Cheminement piéton en site propre le long de la rue Noëlle	4790
9	Aménagement paysager le long du fossé de ville	193
10	Cheminement doux en centre-ville	21188
11	Extension de la place de jeux et stationnement	1469
12	Préservation d'axes arborés existants	6951
13	Bassin de rétention	1271
14	Bassin de rétention et stationnement	5980
15	Cheminement, habitat, logement social	263
16	Espace de stationnement	4152
17	Contribution à la structuration du centre-ville - habitat/stationnement/activités/équipements publics	2313
18	Continuité paysagère et de cheminement entre avenue de la République et avenue André Brand	935
19	Extension de l'emprise de la salle communale "Salle Jacques"	2579
20	Cheminement doux reliant les Terres Noires aux marais Doust	593
21	Continuité paysagère et de cheminement entre avenue de la République et avenue André Brand	161
22	Cheminement doux le long de la RD 7	895
23	Contournement de l'emprise de la rue de Chaumont	133
24	Cheminement doux le long de la Noëlle	738
25	Cheminement doux entre les allées et le bois des Bouilloux	5611
26	Continuité paysagère et de cheminement entre avenue de la République et avenue André Brand	1125
27	Continuité paysagère et de cheminement entre avenue de la République et avenue André Brand	7622
28	Continuité paysagère et de cheminement entre avenue de la République et avenue André Brand	1280
29	Cheminement doux reliant la rue de Chaumont à la route de Trappes	959
30	Élargissement de la sente de la Gorgette	903
31	Agrandissement de l'espace de stationnement	2611
32	Continuité paysagère et de cheminement entre avenue de la République et avenue André Brand	3448
33	Continuité paysagère et de cheminement entre avenue de la République et avenue André Brand	146
34	Élargissement du passage le long du sautoir des allées entre rue de la Mare et terrain Bigard	72
35	Élargissement du débouché de la sente de la Gorgette sur la rue Gerbetta	204
36	Élargissement de la sente Farniers pour accéder au terrain Bigard depuis la rue Caffau	243
37	Cheminement doux de la mare à la salle des fêtes	243
38	Diverteur de la Noëlle à destination du marais Doust	132
39	Espace de stationnement en centre-ville	1199
40	Espace de stationnement en centre-ville	3647
41	Escalier, cheminement doux et stationnement	610
42	Escalier, cheminement doux et stationnement	1412
43	Escalier, cheminement doux et stationnement	462
44	Stationnement le long de la rue de Chaumont	569
45	Cheminement doux - sentier des Farniers Ouest	2382
46	Cheminement doux - sentier des Farniers Est	10055
47	Cheminement doux en doublement de chemin agricole	524
48	Doublement chemin de Neige	4648
49	Cheminement doux	3536
50	Cheminement doux	536

Les superficies affichées ou extraites du zonage résultent d'un calcul graphique et ne peuvent en aucun cas avoir la précision et l'usage d'un bornage
Source cadastre : cadastre.data.gouv.fr, mise à jour de juillet 2022